

CACES R482 – Engins de Chantier

Formation Recyclage

CCI Formation Gers



Réf. : CE/03 – V0 – 10/2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir conduire les engins de chantier en étant en conformité avec la norme R482

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Mettre à jour ses connaissances théoriques et vérifier la conformité de sa pratique

PROGRAMME

CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

Tout conducteur d'engins de chantier doit avoir bénéficié d'une formation à la conduite dont la durée et le contenu doivent être adaptés compte tenu de son expérience pratique de la conduite et de la complexité de l'équipement de travail concerné. Cette formation est rendue obligatoire par l'article R.4323-55 du Code du travail. Ses modalités sont définies à l'article 1 de l'arrêté du 2 décembre 1998 pris en application de cet article.

1. Formation théorique

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

2. Evaluation des connaissances et savoirs faire

- Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.
- La réussite aux épreuves théoriques nécessite : l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.



Dates

Nous consulter

Durée

2 jours soit 14 heures

Horaires

9h00-12h30 / 13h30-17h00

Modalité pédagogique

Présentiel

Lieu

Centre de formation Fleurance

Tarif

A partir de 750€ HT

Nous consulter selon les catégories



Public concerné

Toute personne justifiant une expérience pratique de la conduite des engins de chantier et présentant les aptitudes requises

Pré-requis

Etre titulaire du CACES R482 et être en situation de renouvellement

Etre âgé de 18 ans, posséder une aptitude médicale

Savoir lire et écrire le français

Maîtriser les calculs

mathématiques simples

- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (remise du livret stagiaire) et mises en situations pratiques de conduite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R 482 réalisé par un testeur habilité.
- Evaluation de la Satisfaction Stagiaire : Questionnaire d'Évaluation de la Satisfaction

PROFIL FORMATEUR

Formateurs expérimentés exerçant leur mission de formation sous la responsabilité d'un organisme certifié CACES par DEKRA Certification

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.



Sanction de la formation

Attestation de formation et délivrance du CACES R482 si réussite, validité 10 ans

Recommandation R 482 distingue 7 catégories d'engins de chantier

Formation CACES® : Catégorie A : Engins compacts, limités à la liste exhaustive suivante :



Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 t •
Compacteurs de masse ≤ 6 t •

• Chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 t • Moto-basculateurs de masse ≤ 6 t •

• Chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 t • Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv (73,6 kW)

Formation CACES® : Catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel



Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 t •
Pelles multifonctions

Formation CACES® : Catégorie B2 : Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel



Machines automotrices de sondage ou de forage

Formation CACES® : Catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel



Pelles hydrauliques rail-route

Formation CACES® : Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif



Chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 t • Chargeuses-pelleteuses de masse > 6 t

Formation CACES® : Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif



Bouteurs • Chargeuses à chenilles de masse > 6 t

Formation CACES® : Catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif



Niveleuses automotrices

Formation CACES® : Catégorie D : Engins de compactage



Compacteurs, à cylindres, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6 t •
• Compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 t

Formation CACES® : Catégorie E : Engins de transport



Tombereaux, rigides ou articulés • Moto-basculateurs de masse > 6 t •
• Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW)

05 62 61 62 32 – www.cci-formation-gers.fr



Formation CACES® : Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain

Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât ou à flèche télescopique



Formation CACES® : Catégorie G : Conduite des engins hors-production

Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais

Unités de test, théoriques et pratiques, par catégorie et par option :

Une unité de test (UT) représente 1 heure +/- 10 minutes.

Épreuve théorique	Épreuves pratiques				
Toutes catégories	Catégorie A	Autres catégories	Catégorie G	Options	
				Porte-engins	Télécommande
1 UT	1,5 UT	1 UT	1,2 UT	0,5 UT	0,5 UT